

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

des enfants nés en 2016

Rentrée 2019/2020

1 Les inscriptions administratives s'effectueront auprès de la secrétaire du SIRIS à Boismorand **les lundis de 9h30 à 12h00 et le vendredi 05 avril de 16h00 à 18h00.**

Les pièces administratives à fournir sont les suivantes :

Le livret de famille

Le numéro de CAF

2 Les inscriptions auprès du directeur se dérouleront dans les locaux de l'école maternelle de Boismorand :

➤ **VENDREDI 26 avril de 16h30 à 18h00**

Et

➤ **LUNDI 29 avril de de 16h30 à 18h00**

Les pièces administratives à fournir sont les suivantes :

↪ **Le certificat d'inscription scolaire délivré par la secrétaire du SIRIS.**

↪ **Le carnet de santé.**

↪ **Le livret de famille.**

Merci de prendre rendez vous auprès de la secrétaire de SIRIS au moment de l'inscription administrative.